



Délibération	2017-64-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

FINANCES

QUESTION N°2017-64 : Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local 2017 dans le cadre des travaux de sécurisation des écoles communales

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à solliciter le Préfet du Pas-de-Calais au titre du dispositif du fonds de soutien à l'investissement public local 2017, dans le cadre des travaux de sécurisation des écoles communales.

Ce fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL) créé en 2016 est reconduit en 2017. Pour 2017, ce fonds s'élève désormais à 1,2 milliard d'euros, dont :

- 450 millions consacrés aux grandes priorités d'investissement
- 150 millions pour financer les pactes métropolitains d'innovation
- 384 millions permettant de porter la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à un milliard d'euros
- 216 millions en faveur des contrats de ruralité.

Il a pour objectif d'aider les collectivités dans la réalisation de travaux et de projets directement liés à la vie quotidienne et à la rénovation des équipements et bâtiments publics.

Les opérations consistent à installer un système d'alarmes dans l'ensemble des écoles communales.

Ce système d'alarmes permet notamment d'envoyer l'alerte sur des talky-walkies de la police municipale ou sur des numéros de téléphone.

- Le coût de ces travaux est estimé à 31 466 € HT.

- Le plan de financement est défini ainsi :

DEPENSES		RECETTES	
Honoraires sur Travaux		Subvention FSIL sollicitée (80%)	25 172.8 €
Travaux	31 466 €	Autres subventions	0 €
		Fonds propres de la Ville d'Arques (20%)	12 586.4 €
TVA (20%)	6 293.2 €	Emprunt	
MONTANT TTC DE L'OPERATION	37 759.2 €	MONTANT TTC DE L'OPERATION	37 759.2 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- 1) D'autoriser le Maire à solliciter le Préfet du Pas-de-Calais au titre du dispositif du fonds de soutien à l'investissement public local 2017, dans le cadre des travaux de sécurisation des écoles communales.
- 2) D'autoriser le Maire à signer tout document découlant de cette décision

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 11 Avril 2017



Le Maire,


Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

.....
VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

Affiché le 12 Avril 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le onze avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 05 avril 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Absent non excusé :

Roxanne VASSEUR PEPE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **22 présents**
- **1 absent non excusé**
- **0 absent excusé**
- **6 absents excusés avec pouvoir**

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.